

Saint-Nicolas, le 8 novembre 2024

Aux membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale

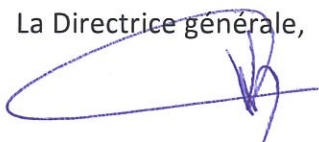
Le Collège communal vous prie d'assister à la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale qui se tiendra, en la salle du Conseil (Rue de l'Hôtel communal, 63 – 2^{ème} étage), le **lundi 18 novembre 2024 à 19h** avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport relatif aux synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre public d'action sociale (exercice 2024)

Pour le CPAS,

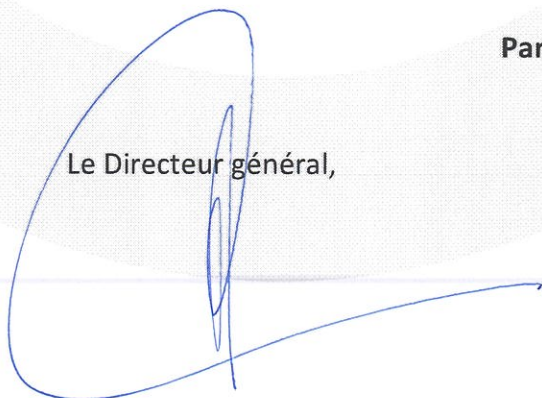
La Directrice générale,



Le Président,

**Par le Collège communal,**

Le Directeur général,



La Bourgmestre,

